



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8866^e séance

Mardi 28 septembre 2021, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M^{me} Byrne Nason (Irlande)

Membres :

Chine	M. Geng Shuang
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Inde	M. Gotru
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Niger	M. Aougi
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} King
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; et M^{me} Rouba Mhaissen, fondatrice et Directrice de l'organisation Sawa for Development and Aid.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : La semaine dernière, une triste annonce nous a rappelé la souffrance et les pertes atroces que subit le peuple syrien. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme a estimé qu'il était possible de confirmer individuellement – avec les noms des victimes et les dates et lieux de leur mort – que plus de 350 000 personnes ont été tuées durant la première décennie du conflit. Compte tenu du grand nombre de personnes dont on n'a pas retrouvé la trace, les statistiques exactes sont probablement beaucoup plus élevées.

À ce terrible coût humain s'ajoutent d'autres preuves de la profonde souffrance occasionnée par plus d'une décennie de conflit. Plus de 12 millions de Syriens sont déplacés, soit la moitié de la population syrienne d'avant le conflit. Des dizaines de milliers de personnes sont toujours détenues, ont été enlevées ou sont portées disparues. Le taux de pauvreté est proche de 90 % après une décennie de conflit, de mauvaise gestion et de corruption, et s'y ajoutent maintenant l'impact de l'effondrement économique du Liban, la maladie à coronavirus et, il faut le dire, les sanctions. La Syrie est morcelée en plusieurs zones de fait, les acteurs internationaux se bousculent sur le terrain, et des épisodes violents continuent de compromettre le calme relatif qui règne depuis 18 derniers.

Le peuple syrien a désespérément besoin d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens qui aboutisse. À cet égard, il a également besoin que

la communauté internationale lui consacre une attention soutenue pour appuyer des efforts globaux qui permettraient de renforcer le calme, d'apaiser la souffrance et d'avancer sur la voie du rétablissement de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie tout en répondant au vœu légitime du peuple syrien de décider de son avenir – les piliers de la résolution 2254 (2015).

Étant donné que les lignes de front militaires sont largement gelées depuis 18 mois et compte tenu des préoccupations des parties concernant le statu quo, le moment est venu de faire pression en faveur d'un processus politique. La résolution 2254 (2015) reconnaît qu'il existe un lien étroit entre un cessez-le-feu national et un processus politique parallèle, et je continue de préconiser ces mesures, en particulier au vu des épisodes de violence et du risque qu'ils déclenchent un conflit ouvert.

À Edleb, un grand nombre de personnes qui étaient rentrées chez elles dans le sud de la province ont une fois de plus été déplacées en raison des bombardements réciproques persistants, des tirs de roquettes et de l'intensification des frappes aériennes causant des pertes civiles. De nombreuses frappes ont touché le sud de l'autoroute M4, mais d'autres ont touché le cœur de la zone de désescalade, notamment des frappes alarmantes menées à proximité de camps de déplacés. Pendant ce temps, un accord a permis de rétablir le calme à Deraa el-Balad, et j'espère qu'il tiendra. Je me félicite de la réduction de la violence et du rétablissement de l'accès humanitaire. J'espère que les civils sont protégés et qu'il n'y aura pas d'escalade dans cette région ou dans d'autres zones du sud-ouest où des accords similaires sont appliqués. J'espère également que tous les civils pourront regagner leurs foyers en toute sécurité, dans la dignité et de leur plein gré.

Ailleurs en Syrie, il y a de nombreuses sources de préoccupation : les bombardements et les escarmouches entre les groupes armés non étatiques et l'armée turque le long des lignes de front dans tout le périmètre du nord-ouest de la Syrie et dans le nord de la zone rurale d'Alep ; les informations faisant état d'une augmentation des frappes de drones turcs en territoire syrien ; et une nouvelle série de frappes aériennes attribuées à Israël, qui ont visé des cibles près de Damas.

De nombreux groupes terroristes inscrits sur la liste du Conseil demeurent actifs dans toute la Syrie. Daech a attaqué un gazoduc alimentant la centrale électrique de Deir Ali, provoquant une panne de courant dans tout le pays – cela nous rappelle les dangers que ces groupes continuent de représenter. Il est possible et même

indispensable de mettre en œuvre des mesures efficaces de lutte contre le terrorisme, dans le plein respect du droit humanitaire, tout en protégeant les civils et en préservant la sécurité régionale. Cela exige de renforcer la coopération internationale entre les principales parties prenantes.

Je suis sûr que la situation sur le terrain à Edleb et ailleurs fera partie des principaux sujets qui seront abordés par les Présidents Poutine et Erdoğan durant leur réunion, qui doit se tenir demain. Je continue d'appeler tous ceux qui ont de l'influence à appeler au calme. Beaucoup de choses en dépendent.

Entre-temps, les contacts russo-américains en faveur des progrès humanitaires dans le cadre de la résolution 2585 (2021) se sont poursuivis. En effet, l'ONU est déterminée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre pleinement en œuvre la résolution dans tous ses aspects.

Je voudrais également rappeler aux membres du Conseil la nécessité de prévenir et d'atténuer tout effet humanitaire des sanctions qui pourrait exacerber la situation critique dans laquelle se trouvent les Syriens ordinaires, notamment du fait d'un zèle excessif. Cependant, j'espère que les questions abordées lors des récents échanges internationaux représentent le minimum, et non le maximum, de ce que nous voulons réaliser collectivement en Syrie. Tel a été mon message au cours des dernières semaines, notamment lors de mes déplacements dans la région et à New York. J'ai mené un dialogue soutenu avec les parties syriennes – le Gouvernement syrien et la Commission syrienne de négociation, qui représente l'opposition. J'ai pu me joindre au Secrétaire général lors de ses rencontres avec plusieurs ministres des affaires étrangères et hauts fonctionnaires de principaux pays concernés. Je me suis entretenu avec plusieurs autres hauts fonctionnaires récemment, notamment à Genève. D'ici, je vais me rendre à Washington, pour poursuivre mes consultations.

Il ressort clairement de tous nos échanges que le niveau de confiance est faible, mais il est également clair – et je tiens à le souligner – qu'il existe des intérêts communs, que la situation évolue et que nous avons toutes les raisons d'essayer de lancer des efforts politiques plus efficaces maintenant.

En ce qui concerne la Commission constitutionnelle, l'heure est cruciale. Cela fait exactement deux ans que le Gouvernement syrien et la Commission syrienne de négociation se sont mis d'accord en ce qui concerne la Commission constitutionnelle. Malheureusement, la Commission constitutionnelle n'a pas encore fait des progrès soutenus dans l'exécution de son mandat.

Toutefois, aujourd'hui, nous avons de bonnes nouvelles à annoncer. Après huit mois d'efforts intensifs de facilitation avec les Coprésidents, j'ai le plaisir d'annoncer qu'un accord sur la méthodologie a été conclu et que des invitations ont été lancées pour une sixième session de la Commission constitutionnelle. Même si nous sommes encore en train de mettre la dernière main aux détails logistiques, l'organe restreint se réunira à Genève à partir du 18 octobre, et les Coprésidents tiendront une réunion la veille pour la première fois, avec moi, pour préparer la session.

L'accord des Coprésidents sur la méthodologie repose sur trois piliers sur lesquels je me suis basé dans mes échanges avec eux : premièrement, le respect du mandat et des principales règles de fonctionnement de la Commission ; deuxièmement, la soumission des textes sur les principes constitutionnels fondamentaux avant les réunions ; et troisièmement, des réunions régulières entre les Coprésidents et moi avant et pendant la prochaine session. Les Coprésidents se sont également engagés à fixer des dates provisoires pour les prochaines réunions et à discuter d'un programme de travail.

En bref, nous devrions tous nous attendre à ce que la Commission constitutionnelle entame sérieusement un processus de rédaction – et pas seulement de préparation – d'une réforme constitutionnelle. Si elle le fait, nous aurons alors un processus constitutionnel différent et crédible. Nous en avons besoin si nous voulons établir un niveau minimum de confiance. Les trois délégations – la délégation nommée par le Gouvernement, la délégation nommée par l'opposition et une troisième délégation désignée par la société civile, qui a entendu un exposé de mon envoyée spéciale adjointe, M^{me} Matar, hier – ont des contributions importantes à apporter à cet égard.

Nous devons lancer un véritable dialogue politique inter-syrien – une question qui, semble-t-il, a été évoquée par le Président Poutine et le Président Al-Assad pendant leur récente rencontre à Moscou – et, sur cette base, un véritable processus de réforme politique syrien. Je suis convaincu que c'est à Genève que les Syriens engagés en faveur d'une paix durable peuvent commencer à coopérer de manière constructive.

Je tiens à rappeler que dans la résolution 2254 (2015), le Conseil a également appelé à une participation effective des femmes syriennes au processus politique. Sans cela, aucune solution en Syrie ne peut être complète. Mon bureau a poursuivi ses consultations avec le Comité consultatif des femmes syriennes. En fait, les membres du Comité sont actuellement en

réunion à Helsinki, et l'Envoyée spéciale adjointe Matar se joindra à elles. Là-bas, le Comité a également été invité à rencontrer des fonctionnaires finlandais afin de mieux comprendre l'expérience finlandaise en matière d'éducation et de règlement des conflits.

Je voudrais souligner l'importance qu'il y a à agir en ce qui concerne le dossier important des détenus, des personnes enlevées et des personnes disparues. Toutes les parties disent qu'elles sont d'accord sur la nécessité d'agir. Toutes les parties ont intérêt à ce que des progrès soient réalisés, car dans toutes les régions de la Syrie, il y a des familles dont les membres sont détenus, ont été enlevés ou sont portés disparus. Je reste absolument convaincu que des progrès dans ce domaine constitueraient un facteur de confiance essentiel, un signal pour tous les Syriens que la paix est possible et un moyen d'atténuer les tensions dans le contexte de la diplomatie internationale.

J'espère que cette coopération internationale concertée permettra également de mettre l'accent sur le retour librement consenti des réfugiés, dans la sécurité et la dignité. Il est clair que les conditions sont loin d'être réunies pour la plupart d'entre eux. Mais nous pouvons commencer à examiner ce qu'il faut faire pour lever certains des obstacles aux retours – qu'ils soient liés aux conditions de sécurité, à la législation, aux ressources ou aux moyens de subsistance – et faire en sorte que les autorités compétentes envoient des signaux clairs et crédibles. Cela permettrait d'envoyer un message d'espoir concret à des millions de Syriens. Et je pense que cela contribuerait à réduire les tensions dans toute la région – des tensions qui sont étroitement liées aux retombées du conflit syrien.

Comme je l'ai souvent souligné, le règlement de ces problèmes ne relève pas uniquement de la responsabilité des Syriens. Nous avons besoin d'une diplomatie constructive en Syrie pour contribuer à sauver des vies, à atténuer les souffrances, à promouvoir la stabilité et à faire avancer la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). À cet égard, je continue de demander aux principaux États concernés de travailler avec moi dans le cadre de discussions exploratoires sur des mesures concrètes, mutuelles et réciproques, définies avec réalisme et précision, vérifiables et mises en œuvre en parallèle. Je poursuis mes consultations afin d'obtenir une véritable adhésion, c'est-à-dire pour faire en sorte que les acteurs concernés soient prêts non seulement à indiquer clairement ce qu'ils veulent, mais aussi les engagements qu'ils sont disposés à prendre, dans le cadre d'un processus réciproque.

Je reste prêt à mettre à profit la capacité de rassemblement de l'ONU à Genève si cela peut contribuer à créer des perspectives de progrès graduels. Je poursuivrai ces efforts en ce qui concerne le processus dans son ensemble, tout en me concentrant, dans les semaines à venir, sur la facilitation de la prochaine session de la Commission constitutionnelle dirigée et contrôlée par les Syriens.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mhaissen.

M^{me} Mhaissen (*parle en anglais*) : Compte tenu des problèmes socioéconomiques et politiques pressants auxquels de nombreux États membres du Conseil sont confrontés, de l'escalade et de l'intensification des conflits dans des pays comme l'Afghanistan, le Yémen, le Soudan et d'autres, ainsi que de la persistance du conflit syrien, il est très difficile de maintenir l'attention sur la Syrie en tant que question prioritaire, que ce soit au niveau politique ou humanitaire. Toutefois, les revendications pour lesquelles le peuple syrien, et en particulier les femmes courageuses de Syrie, sont descendus dans la rue en 2011 ne sont toujours pas satisfaites. Tant que les Syriens, qu'ils se trouvent en Syrie ou aient été contraints de se réfugier à l'étranger, ne pourront exercer les droits de l'homme qu'ils réclament depuis longtemps en vertu du droit international, tant qu'un règlement politique équitable et une transition globale n'auront pas été mis en place, il est impératif que nous ne ménagions aucun effort pour que la Syrie reste à l'ordre du jour de la communauté internationale et que les demandes quotidiennes de la population, et pas seulement les intérêts des personnes au pouvoir, trouvent leur place à la table des négociations.

Certes, il y a eu des avancées sur le plan de la représentation politique dont nous sommes fières en tant que Syriennes. Le mur de la peur qui nous entourait a été abattu. Nous sommes entrées dans des sphères où nous n'étions pas les bienvenues auparavant. Ces dernières années, nous avons créé des espaces pour nous en tant que Syriennes et nous nous sommes battues pour pouvoir participer au processus politique en tant que femmes. Les succès sont modestes, mais nous avons fait partie des délégations officielles aux pourparlers menés par l'ONU, avec notamment une représentation de 28 % au sein de la Commission constitutionnelle, nous œuvrons au sein du Comité consultatif des femmes syriennes, nous sommes membres du Bureau d'aide à la société civile et nous présentons des exposés au Conseil de sécurité, pour ne citer que quelques exemples. Toutefois,

il reste beaucoup à faire pour garantir une véritable participation des femmes et leur inclusion à tous les niveaux. Les contributions quotidiennes des femmes dans la société restent invisibles, et leurs demandes ne sont pas entendues dans le cadre du processus de paix.

Le processus de paix est une expression très utilisée, mais souvent vidée de son sens. Nous sommes aujourd'hui loin de la paix ou de la consolidation de la paix en Syrie. Nous ne pouvons tout simplement pas parler de consolidation de la paix lorsque les droits des Syriens, en particulier ceux des femmes, sont violés quotidiennement.

Nombre de parties prenantes au processus politique syrien ont constaté que les droits à la sécurité, aux moyens de subsistance, au logement et à l'éducation étaient constamment dévalorisés, relégués au rang de préoccupations purement humanitaires qu'il fallait traiter uniquement dans le cadre de réunions humanitaires. Mais les préoccupations quotidiennes des Syriens sont précisément les questions les plus politiques. Si l'accès à sa maison et à sa terre n'est pas une question politique, alors qu'est-ce qui l'est ? Si la capacité de voter dans sa circonscription ou son lieu d'origine n'est pas une question politique, alors qu'est-ce qui l'est ? Si la capacité d'une personne à vivre dignement dans un pays qui l'accueille, lui ressemble et la protège n'est pas une question politique, alors qu'est-ce qui l'est ? Et si les héroïnes du quotidien qui se battent pour ces revendications ne sont pas reconnues au niveau politique, alors qui l'est ?

La politique, c'est surveiller l'aide humanitaire. C'est recenser les violations des droits de l'homme. C'est négocier la libération d'êtres chers. C'est créer de nouveaux espaces civils. C'est continuer à se battre pour l'inclusion à tous les niveaux. Comment peut-on attendre d'une épouse qui ne connaît pas le sort de son mari, emprisonné, disparu ou enlevé, qu'elle contribue à une paix durable ? Comment convaincre une femme qui ne peut retourner dans son pays avec ses enfants d'accepter un règlement politique qui ne garantit pas ses droits ?

Voilà les Syriens que nous ne pouvons pas abandonner en continuant à bloquer tout processus politique qui leur apporterait, avant tout autre, la justice. Dans les circonstances les plus terribles, ces femmes ont transformé leurs doléances, leurs pertes et leurs difficultés en une force unificatrice, s'élevant au-dessus des affiliations, des idéologies ou de l'instrumentalisation de leurs voix. Elles l'ont dit clairement : la Syrie avant tout. C'est pourquoi, afin de les honorer, la Syrie pour toutes et pour tous doit rester la priorité, avant tout individu, tout parti et tout intérêt.

Il est toutefois difficile de concrétiser cette vision d'une vie digne lorsque le processus politique continue d'être entravé. Tout au long de notre travail, nous constatons qu'en dépit des difficultés rencontrées dans les pays voisins, les intentions de retour des réfugiés sont aujourd'hui à leur plus bas niveau. Pourtant, nous n'observons aucune volonté d'alléger la pression au retour forcé des réfugiés alors que les conditions de sécurité ne sont pas réunies. Aujourd'hui, nous continuons de voir des rapatriés quitter à nouveau la Syrie ; nous continuons de voir de grandes vagues de migration interne forcée. Les réfugiés et les personnes déplacées poursuivent leur quête d'une vie décente, affluant en Égypte, en Turquie et en Europe par le biais de nouvelles filières de trafic. La perpétuation du statu quo dans le processus politique en Syrie et dans les pays voisins ne sera pas propice à la stabilité et à un retour volontaire et durable des réfugiés. Or, ce sont des questions que l'on aborde rarement dans les discussions politiques. Le processus politique, conformément à la résolution 2254 (2015), exige des compromis, mais ces compromis doivent être consentis par les parties et ne pas se faire au détriment des intérêts du peuple.

Cela étant, le blocage du processus politique n'a pas empêché les acteurs sur le terrain, dont beaucoup sont des militantes et des agentes du changement, de promouvoir le dialogue et les efforts de médiation à l'échelon local, souvent au péril de leur vie. Elles ont lutté pour obtenir des espaces leur permettant d'exprimer leurs besoins, ont négocié avec les parties au conflit, ont exigé de connaître le sort de leurs proches et se sont battues pour que leurs enfants soient bien nourris et reçoivent une éducation. Encore une fois, si ce n'est pas de la participation politique, alors je ne sais pas ce que c'est.

Si nous voulons qu'un règlement politique soit couronné de succès, nous devons nous attacher à renforcer la résilience locale et à appuyer les Syriens et en particulier les Syriennes dont la voix et l'action doivent être soutenues. Il est temps que les structures de la société, notamment au niveau des postes à responsabilité et dans les cadres législatifs, reflètent les changements de la dynamique femmes-hommes qui émergent chaque jour au niveau local. Il est aujourd'hui difficile de nier que les efforts traditionnels visant à réunir les parties autour de la table ne sont pas à eux seuls suffisants étant donné l'évolution de la situation militaire en Syrie et qu'ils dépendent de la volonté des mandataires et des puissances régionales.

Malgré la polarisation et les dissensions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Syrie, l'approche de plus en plus privilégiée au niveau local qui consiste à bâtir

des communautés saines s'avère susceptible de renforcer l'unité du peuple syrien et de guérir les divisions et les traumatismes causés par 10 ans de conflit. Elle ne saurait toutefois aboutir sans un règlement politique équitable et juste pour tous. Il est temps de permettre aux femmes de jouer leur rôle de médiatrices au sein de leurs communautés et de porter leurs demandes quotidiennes à la table des négociations.

Enfin, la paix en Syrie exigera du Conseil qu'il cesse de se focaliser sur la politique des grandes puissances et noue un dialogue dynamique avec les communautés touchées par le conflit afin de comprendre leurs points de vue. Le Conseil doit placer les Syriens au premier plan de toute stratégie. Il doit nous parler, et non pas parler de nous ou en notre nom. Il doit investir en nous s'il veut vraiment parvenir à une paix durable et juste dans une Syrie démocratique, libérée de l'oppression, de la violence et de l'extrémisme, et faire avancer la paix et la sécurité mondiales.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Mhaissen de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Geir Pedersen de son exposé. Nous avons écouté attentivement M^{me} Rouba Mhaissen.

Sur le volet politique, nous nous félicitons des progrès observés au sujet de la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle à Genève. Nous n'avons cessé de plaider en ce sens dans nos contacts avec les parties et les principaux acteurs. Nous anticipons la reprise rapide d'un dialogue direct entre Syriens à Genève. Il est extrêmement important que ce processus continue d'être dirigé et contrôlé par les Syriens, sans ingérence étrangère ni imposition d'un calendrier artificiel, et qu'il soit appuyé par la médiation impartiale de l'ONU. L'expérience récente nous a montré qu'il était malavisé et contre-productif d'associer la poursuite des négociations à des demandes artificielles.

La situation sur le terrain en Syrie reste compliquée. Dans le même temps, début septembre, l'armée syrienne, avec l'appui de spécialistes militaires russes, est parvenue à régler pacifiquement la situation dans la province de Deraa, plus précisément autour du quartier de Deraa el-Balad, qui avait connu une recrudescence alarmante des tensions depuis la fin du mois de mai.

La cessation des hostilités se poursuit conformément à une feuille de route, qui prévoit, entre autres, le règlement du statut juridique des combattants avec lesquels une réconciliation est possible, le renvoi des éléments intransigeants à Bab, dans le nord de la Syrie, le dépôt des armes et le déploiement des forces gouvernementales et de la police militaire russe dans la zone assiégée.

Les terroristes d'Edleb tentent d'exploiter l'instabilité qui règne dans le sud. Rien que le mois dernier, plus de 760 bombardements de positions gouvernementales ont été signalés. En conséquence, plusieurs dizaines de militaires syriens ont été blessés. La situation s'aggrave dans la zone où se déroulent les opérations turques dans le nord de la Syrie, ainsi que dans la zone située au-delà de l'Euphrate, et ce alors que Kurdes, unités pro-turques et tribus arabes ne cessent de se battre.

Nous condamnons les frappes aériennes israéliennes incessantes visant la Syrie, qui sapent les efforts visant à stabiliser la situation tant en Syrie que dans l'ensemble de la région. Nous pensons que l'instauration d'une paix et d'une sécurité à long terme en Syrie n'est possible que par la restauration complète de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, avec la fin de la présence étrangère illégitime et la mise en déroute définitive des terroristes.

La situation humanitaire dans le pays reste désastreuse. Nous pensons qu'il est urgent de dépolitiser le dossier humanitaire syrien et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire fournie sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies à tous les Syriens, tout en respectant les principes fondamentaux énoncés dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale.

Dans ce contexte, la question de la levée des sanctions anti-syriennes de l'Occident reste urgente, sanctions qui, de l'avis de tous les experts internationaux, rendent les souffrances des civils ordinaires d'autant plus terribles. Selon les rapports de l'ONU, les conditions de vie de l'écrasante majorité des Syriens continuent de se détériorer. Quelque 90 % de la population syrienne se trouvent sous le seuil de pauvreté. Ces personnes rencontrent non seulement de graves difficultés économiques – inflation et pénurie alimentaire, entre autres –, mais elles se heurtent également aux conséquences dangereuses de la crise de l'eau, qui fait peser une menace sur plus de 5 millions de personnes. Par conséquent, la mise en œuvre intégrale et de bonne foi de la résolution 2585 (2021), qui prévoit l'expansion des livraisons d'aide humanitaire interne à Edleb et dans le nord de la Syrie ainsi que des livraisons transfrontalières plus transparentes, la mise en œuvre de

projets de redressement rapide et un soutien accru aux Syriens dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), revêt une importance particulière.

La résolution 2585 (2021) représente désormais un cadre qualitativement nouveau pour la fourniture de l'aide humanitaire. Mais l'heure tourne. Nous avons besoin de progrès tangibles sur le terrain, et cela doit se refléter dans le rapport du Secrétaire général d'ici janvier 2022.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial pour son exposé et, comme toujours, pour ses efforts inlassables. Nous souhaitons également la bienvenue à M^{me} Mhaissen et la remercions tout spécialement. Nous savons que son organisation fait un travail précieux pour autonomiser les réfugiés syriens et promouvoir la dignité de tous les Syriens. Nous la remercions pour son point de vue aujourd'hui.

La semaine dernière, après une décennie de conflit en Syrie, un chiffre a retenu l'attention de ma délégation comme celle de l'Envoyé spécial : 350 209. C'est le chiffre que la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a publié après les recherches minutieuses effectuées par l'ONU pour identifier toutes les personnes qui ont été tuées depuis le début du soulèvement : 350 000. Et, comme l'a noté l'Envoyé spécial, il s'agit très certainement d'une sous-estimation, étant donné l'incroyable difficulté d'obtenir des données pendant un conflit actif.

Il s'agissait là de personnes qui avaient des familles, des espoirs, des rêves, des vies bien remplies. Elles n'étaient pas différentes de nous, sauf qu'elles ont eu le malheur de vivre et de mourir sous l'horrible régime d'Assad.

Si nous ne pouvons pas ramener ceux qui sont morts, il y a un autre chiffre sur lequel le régime d'Assad pourrait agir dès maintenant : 149 000. C'est le nombre de Syriens qui seraient en détention arbitraire ou dont on ignore où ils se trouvent. Je suis heureux d'entendre l'Envoyé spécial souligner cette question ce matin, et nous réitérons notre appel au régime syrien pour qu'il libère unilatéralement et immédiatement les dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants détenus arbitrairement et qu'il partage les informations sur le sort de ceux qui sont portés disparus.

Nous sommes certainement d'accord avec ce que nous avons entendu ce matin de la part de l'Envoyé spécial, à savoir que des progrès sur la question des détenus pourraient servir de mesure de confiance qui soutiendrait le

processus politique. Malgré ses annonces occasionnelles de prétendues amnisties, nous n'avons pas encore vu d'efforts significatifs de la part du régime syrien. Les États-Unis réitèrent donc leur soutien aux efforts que ne cesse de consentir le Bureau de l'Envoyé spécial pour résoudre ce problème de longue date, et nous appelons ceux qui ont une influence sur le régime à en faire usage.

À Deraa, nous espérons prudemment que le cessez-le-feu de septembre tiendra. Nous sommes encouragés par les informations selon lesquelles des boulangeries et d'autres commerces ont rouvert, et indiquant que le Programme alimentaire mondial a pu fournir une aide alimentaire d'urgence dans la région. Nous demandons instamment à toutes les parties de respecter le cessez-le-feu et au régime d'autoriser un accès régulier et sans entrave à Deraa pour l'aide humanitaire de l'ONU.

Nous sommes également très préoccupés par le risque d'une résurgence de la violence à Edleb. Ces dernières semaines, comme nous l'avons entendu, le nombre de civils tués et blessés dans la région a augmenté. Nous encourageons tous les États, en particulier les membres du Conseil de sécurité, à prendre toutes les mesures possibles pour endiguer cette violence par le biais de négociations diplomatiques.

Enfin, nous avons déploré au Conseil de sécurité que deux années se soient écoulées depuis l'inauguration de la Commission constitutionnelle et que ses membres n'aient toujours pas discuté d'une seule clause ou d'une seule phrase de la Constitution. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'annonce faite aujourd'hui de l'avancement de la tenue d'un nouveau cycle de réunions de la Commission. Nous exhortons maintenant toutes les parties à participer de bonne foi à ce sixième cycle du groupe de rédaction en octobre, et nous appelons le régime d'Assad à cesser de bloquer le processus et à y participer effectivement.

Enfin, il n'y a qu'une seule voie pour la paix et la stabilité en Syrie, et c'est un règlement pacifique du conflit et la fin de cette guerre. Il est temps que le régime d'Assad et toutes les parties concernées viennent à la table des négociations, suivent la voie qui a été tracée dans la résolution 2254 (2015) et mettent fin au conflit syrien une fois pour toutes.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen pour son exposé et lui exprime ma gratitude pour sa récente visite à Damas et pour ses efforts de médiation actifs durant son séjour à New York. J'ai écouté attentivement l'exposé de M^{me} Rouba Mhaissen.

La crise syrienne s'éternise depuis 10 ans ; elle a fait plus de 500 000 morts et provoqué le déplacement de plus de 10 millions de personnes. Une fin rapide de la crise syrienne est l'attente commune de la communauté internationale et du peuple syrien.

Malheureusement, aujourd'hui, alors que la crise syrienne est entrée dans une deuxième décennie, le pays est toujours confronté à une violence et à des activités terroristes incessantes, ce qui accroît les besoins humanitaires et les profondes souffrances de sa population. Tous ces aspects soulignent la nécessité et l'urgence d'une solution politique à la crise syrienne. La Chine soutient la mise en œuvre intégrale de la résolution 2254 (2015) et l'avancement d'un processus politique contrôlé et dirigé par la Syrie.

À l'instant, l'Envoyé spécial Pedersen nous a apporté la bonne nouvelle du lancement du sixième cycle de travaux de la Commission constitutionnelle, qui commencera bientôt. Nous espérons que ce sixième cycle commencera dès que possible, tout en restant indépendant et libre de toute interférence extérieure. Nous espérons également que ses travaux seront productifs.

Dans le même temps, nous comprenons bien que le processus politique syrien ne peut pas fonctionner dans le vide. S'il y a un sérieux manque de confiance mutuelle entre les parties, il sera difficile pour la Commission constitutionnelle de faire des progrès substantiels. Si les plans de changement de régime sont toujours en place, le travail de l'Envoyé spécial Pedersen s'annonce évidemment difficile. La Chine appelle les parties syriennes à coopérer activement avec l'Envoyé spécial, à s'efforcer de réduire les divergences et à forger un consensus par le dialogue et la concertation.

Dans le même temps, la communauté internationale doit créer des conditions favorables au processus politique.

Les forces étrangères qui n'ont pas été autorisées par le Gouvernement syrien doivent se retirer immédiatement du pays. Les sanctions unilatérales illégales contre la Syrie doivent être levées immédiatement, et le projet d'imposer un règlement issu de l'extérieur doit être abandonné immédiatement. Le pillage économique de la Syrie doit cesser immédiatement. Ce n'est qu'en respectant pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays et le droit de son peuple à choisir en toute indépendance son système politique et sa voie de développement que l'on pourra envisager et espérer un règlement politique couronné de succès.

Le terrorisme menace toute l'humanité. La lutte antiterroriste peut servir de point de départ à une coopération entre les parties et à l'instauration d'une confiance mutuelle sur la question syrienne. Toutes les parties doivent appuyer le Gouvernement syrien dans sa lutte contre les organisations terroristes inscrites sur la Liste du Conseil de sécurité, en évitant le recours à deux poids, deux mesures et la manipulation politique.

La communauté internationale est parvenue à un solide consensus dans le but de soulager les souffrances du peuple syrien. À ce titre, aider la Syrie à améliorer les moyens de subsistance de la population et à lutter contre la pandémie peut devenir un autre domaine de coopération prioritaire entre les parties. Le fait de s'opposer au Gouvernement syrien ne saurait justifier de punir le peuple syrien.

Pour terminer, je voudrais profiter de cette occasion pour souligner une fois de plus que le fait de consacrer trois séances par mois à la question syrienne mobilise les ressources du Conseil de manière excessive. Nous sommes favorables à un ajustement progressif de notre méthode de délibération pour combiner les discussions relatives à la situation politique et aux questions humanitaires, tout en accordant une plus grande considération aux consultations internes.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé. Je remercie également M^{me} Rouba Mhaissen de sa précieuse contribution.

Nous nous félicitons d'apprendre par l'Envoyé spécial que les parties sont parvenues à se mettre d'accord sur un cadre pour le prochain cycle de négociations, et que les invitations à la prochaine réunion de la Commission constitutionnelle, le 18 octobre à Genève, ont été distribuées. Nous apprécions également les informations actualisées qui sont issues de ses réunions avec les parties concernées, et nous espérons que ce prochain cycle de négociations fera avancer le processus constitutionnel de manière tangible et substantielle.

Nous exhortons les parties à contribuer concrètement à la rédaction d'une nouvelle constitution. Des progrès dans ce domaine sont susceptibles de renforcer la confiance et d'ouvrir la voie à des avancées sur d'autres pans de la résolution 2254 (2015). Nous réaffirmons également qu'il importe de consulter le Comité consultatif des femmes syriennes et le Bureau d'aide à la société civile dans le cadre de ces efforts.

La déclaration de M^{me} Mhaïssen aujourd'hui illustre à quel point il est important d'écouter la société civile et de garantir un processus inclusif.

La situation sur le terrain, désastreuse sur les plans humanitaire, économique et de la sécurité, doit être améliorée. Nous entendons continuer d'appuyer activement tous les efforts déployés à cette fin, mais il faut également remédier aux causes profondes du conflit. Des progrès crédibles sur le volet politique sont indispensables pour le développement, la stabilité, le retour des réfugiés et, en définitive, pour la paix.

Nous relayons les appels lancés par l'Envoyé spécial aux parties syriennes pour qu'elles fassent progresser leur dialogue, ainsi que celui qu'il a lancé aux acteurs internationaux mobilisés en Syrie pour qu'ils se réunissent et identifient des mesures concrètes propres à faire avancer le processus politique.

Il est impératif que les parties syriennes, ainsi que la communauté internationale, s'emploient davantage à garantir la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015).

Enfin, je tiens à dire à quel point il importe de continuer à lutter contre Daech en Syrie. Ce groupe terroriste continue de se servir de la Syrie comme d'une base d'opération. Cela montre bien qu'une solution politique et la stabilité en Syrie sont cruciales non seulement pour le peuple syrien, mais aussi pour les voisins de la Syrie et pour la communauté internationale dans son ensemble.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Pedersen et M^{me} Mhaïssen pour leurs interventions.

Les récents affrontements dans la région de Deraa et les attaques croissantes du régime et de la Russie sur la poche d'Edleb montrent que la guerre n'est pas finie. Elle ne pourra pas l'être tant qu'un règlement politique du conflit ne sera pas mis en œuvre. C'est pourquoi la France rappelle l'importance de mettre en œuvre la résolution 2254 (2015) dans son intégralité. Cette résolution, adoptée à l'unanimité, demeure la feuille de route commune à tous les membres du Conseil. Cela implique des progrès urgents sur la question des détenus entre les mains du régime et des personnes disparues. C'est une demande clef de toutes les franges de la société syrienne. Cela passe aussi par des avancées sur une cessation durable et vérifiable des hostilités à l'échelle nationale. Le droit international humanitaire doit par ailleurs être pleinement respecté, en particulier la protection des civils et l'accès humanitaire.

La France prend note de la confirmation, par l'Envoyé spécial, de la tenue de la sixième réunion de la Commission constitutionnelle, le 18 octobre prochain. Il est impératif que les représentants du régime y participent de bonne foi pour permettre des avancées tangibles. En d'autres termes, nous voulons voir cette commission mettre enfin en œuvre son mandat, c'est-à-dire rédiger une constitution. La pleine participation des femmes doit également être assurée dans ce processus.

Sans solution politique solidement enclenchée, nos positions sur la levée des sanctions, sur la normalisation et sur la reconstruction demeureront inchangées. Sans solution politique, il n'y aura pas de retour sûr, digne et volontaire des réfugiés et des déplacés. Nous continuerons notre combat sans relâche contre l'impunité des crimes commis en Syrie. Les responsables de ces crimes devront répondre de leurs actes.

M. Gotru (Inde) (*parle en anglais*) : Je me fais l'écho des autres orateurs pour remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen de son exposé complet aujourd'hui. Je remercie également M^{me} Rouba Mhaïssen, intervenante issue de la société civile, de ses éclairages.

Ces dernières semaines ont été marquées par des faits nouveaux intéressants concernant le dossier politique syrien. Ce mois-ci, pour la première fois depuis février, l'Envoyé spécial Pedersen s'est rendu à Damas. Les principaux pays dotés d'une influence sur la Syrie ont également tenu des discussions informelles. Des échanges de haut niveau ont eu lieu entre la Syrie et la Fédération de Russie, et l'Envoyé spécial nous a présenté les détails de ces échanges aujourd'hui.

La Commission constitutionnelle a été mise en place il y a près de deux ans et le processus de rédaction de la constitution doit commencer. Les efforts déployés ces deux dernières années montrent clairement que l'influence extérieure reste le principal obstacle aux progrès sur la voie politique. Nous appelons tous les acteurs extérieurs à cesser d'exercer une influence négative sur les parties concernées. Nous espérons que les efforts en cours redynamiseront la piste politique. L'Envoyé spécial nous a informés tout à l'heure que la sixième réunion de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle aurait lieu à Genève le 18 octobre. Nous prenons bonne note de ce fait nouveau positif. Les trois parties doivent engager des échanges constructifs avec l'Envoyé spécial autour de ses propositions de rapprochement. Le processus doit rester dirigé et pris en main par les Syriens, et facilité par l'ONU.

Sur le plan de la sécurité, l'accord de cessez-le-feu obtenu à Deraa est une évolution bienvenue. Toutefois, nous restons préoccupés par la situation d'ensemble en Syrie, notamment dans le nord-est et le nord-ouest. Comme le mentionne le récent rapport du Secrétaire général (S/2021/735), les activités militaires et les hostilités se sont intensifiées ces derniers mois, pesant lourdement sur la population civile. Nous pensons qu'un cessez-le-feu global à l'échelle nationale est primordial pour les intérêts du peuple syrien, et qu'il contribuera à garantir que des faits nouveaux positifs, comme la première opération d'aide humanitaire à travers les lignes de front, entre Alep et Edleb, puissent prendre solidement racine, plutôt que rester des occurrences ponctuelles.

Nous évoquons régulièrement l'implication d'acteurs extérieurs en Syrie, et son incidence sur la montée en puissance du terrorisme, en Syrie comme dans la région. Les groupes désignés comme terroristes, tels que Daech et Hay'at Tahrir el-Cham, continuent de se renforcer en Syrie et leurs activités ont été mentionnées dans les récents rapports du Secrétaire général.

Daech a continué à lancer des attaques dans les provinces de Deir el-Zor et de Hassaké et dans la partie est de la province de Homs. Daech s'en est également pris à des infrastructures énergétiques dans certains cas. Hay'at Tahrir el-Cham continue, pour sa part, d'exercer une influence dominante à Edleb. Le dernier rapport de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes mentionne également que Daech a employé à plusieurs reprises des armes chimiques contre des civils entre 2014 et 2016. Il s'agit là d'une source de grave préoccupation qui doit être pleinement considérée comme telle et faire l'objet d'une action, étant donné que la principale zone d'opérations de Daech inclut également la Syrie.

La sécurité et la stabilité à long terme en Asie occidentale ne seront possibles qu'en préservant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous restons convaincus qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit syrien, et nous réaffirmons notre engagement à faire avancer un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous l'égide des Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015).

L'Inde apporte à la Syrie une aide au développement et un appui au renforcement des ressources humaines par l'intermédiaire de subventions, de lignes de crédit pour des projets de développement, de livraisons de médicaments et de denrées alimentaires, de camps d'appareillage

de prothèses et de programmes de formation et de renforcement des capacités. L'Inde a toujours maintenu ses contacts diplomatiques avec la Syrie depuis le début du conflit, y compris aux plus hauts niveaux. Notre ministre des affaires extérieures a eu des discussions bilatérales avec le Ministre syrien des affaires étrangères en début de semaine, en marge de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale. Nous réaffirmons notre engagement inébranlable à continuer de fournir tout le soutien et l'assistance possibles au peuple syrien.

M^{me} King (Saint-Vincent-et-les-Grenadines) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pederesen et M^{me} Rouba Mhaisse de leurs exposés.

Il convient de répéter qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit en Syrie. La seule solution passe par un processus politique crédible, équilibré et inclusif, dirigé et contrôlé par les Syriens, qui réponde aux aspirations légitimes de la population. Nous réaffirmons que les situations politique et humanitaire sont inextricablement liées, car sans une solution politique au conflit, la crise humanitaire s'aggraverait et la population syrienne continuerait de souffrir.

C'est pourquoi nous continuons à soutenir les efforts inlassables de l'Envoyé spécial pour faciliter le processus politique au sens large, dont la Commission constitutionnelle reste une composante à part entière. Nous nous félicitons de l'annonce de la convocation d'une sixième session de la Commission en octobre, et nous encourageons toutes les parties à travailler ensemble dans un esprit de respect mutuel et de compromis pour réaliser des progrès indispensables.

La pleine participation des femmes au processus politique doit être garantie pour assurer une paix durable et équitable pour tous les Syriens. M^{me} Mhaisse l'a souligné dans son exposé. Nous saluons le travail du Comité consultatif des femmes syriennes, et nous prenons note de sa réunion qui se tient actuellement en Finlande. Nous sommes certains que les discussions seront constructives et utiles.

Nous restons préoccupés par la violence sporadique qui sévit dans le pays. Le cessez-le-feu à l'échelle nationale et le processus politique parallèle sont étroitement liés, et le prolongement des hostilités empêche l'instauration d'un environnement propice à la concrétisation des buts et objectifs énoncés dans la résolution 2254 (2015). À ce titre, nous exhortons vivement les parties au conflit à faire preuve de la plus grande retenue, à procéder à une désescalade et à respecter pleinement leurs obligations découlant du droit international en matière de protection

des civils et des infrastructures civiles. En outre, nous saluons tous les efforts diplomatiques internationaux visant à faire reculer les hostilités et à obtenir un cessez-le-feu, notamment à Deraa el-Balad.

Les entités terroristes désignées par le Conseil de sécurité continuent de représenter une grave menace pour le peuple, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Il est donc nécessaire d'adopter une approche collaborative et ciblée qui s'inscrive rigoureusement dans le cadre du droit international.

Il existe un lien bien établi entre justice et paix, et on sait depuis longtemps qu'aucune des deux ne peut prospérer sans l'autre. Nous réaffirmons donc que l'obligation de rendre des comptes pour les atrocités commises depuis le début de la guerre doit rester une priorité absolue.

Les 10 années de guerre ont rongé le tissu social du pays. Il importe donc de prendre des mesures concrètes sur les questions critiques, telles que celle des personnes détenues, enlevées ou disparues. Agir dans ces domaines qui suscitent la préoccupation serait un signe de bonne volonté, et permettrait de cultiver la confiance et de promouvoir la réconciliation en Syrie.

La communauté internationale doit prendre des mesures concrètes pour remédier au sort du peuple syrien. En ce sens, on ne peut ignorer les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur la population civile, et nous demandons la levée immédiate de ces mesures. Il faut également créer les conditions d'un retour volontaire et en toute sécurité et dignité des réfugiés et des déplacés. Naturellement, cela passe aussi par la reconstruction des maisons, des écoles, des installations médicales et des autres infrastructures essentielles qui ont été détruites. Nous encourageons une nouvelle fois la communauté internationale à contribuer à la reconstruction de la Syrie. Par ailleurs, la poursuite de la présence de forces étrangères non autorisées sur le territoire souverain de la Syrie doit faire l'objet de toute l'attention requise et le retrait de ces forces doit être une priorité.

Les conditions socioéconomiques se détériorant rapidement dans le pays, une solution politique est plus que jamais nécessaire. L'Envoyé spécial Pedersen a souligné que ce dont nous avons besoin, c'était d'une diplomatie constructive. Le Conseil de sécurité a la responsabilité de s'engager de manière pragmatique afin de soutenir comme il convient le processus politique, qui est la seule voie viable pour ramener la paix et la stabilité en Syrie.

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen pour son exposé et M^{me} Rouba Mhaissen pour avoir partagé ses vues. Je salue la participation des représentants de la Syrie, de la Turquie et de l'Iran à la présente séance.

Les 10 années et demie de crise ont eu un impact dévastateur sur la vie des Syriens, en particulier les enfants et les autres groupes vulnérables. Du fait de la poursuite de la violence et de l'effondrement économique, à quoi s'ajoutent les conséquences de la maladie à coronavirus, une crise à plusieurs niveaux les plonge toujours plus dans la misère. Dans tout le pays, 13,4 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire en raison de l'accès extrêmement limité aux denrées alimentaires, au carburant, à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation et aux autres biens et services de base.

Cela fait plusieurs mois que la situation sur le terrain reste relativement calme. Toutefois l'insécurité persiste et on observe une escalade dans certaines régions du pays. Des civils innocents continuent d'être tués ou blessés ; les infrastructures civiles continuent d'être touchées. Bien qu'un accord de cessez-le-feu soit entré en vigueur, la récente recrudescence de la violence à Deraa montre clairement que la situation en matière de sécurité en Syrie est extrêmement précaire.

Dans le contexte actuel, des mesures concrètes en faveur d'une solution politique sont plus que jamais nécessaires afin de trouver une voie viable vers la paix, la stabilité et le développement à long terme pour le peuple syrien.

Qu'il me soit permis de souligner une fois de plus notre soutien indéfectible au processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous l'égide des Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015), au droit international et à la Charte des Nations Unies, y compris le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Dans la poursuite de cet objectif, il faut commencer par rétablir la confiance entre toutes les parties concernées afin d'aplanir les divergences profondes qui existent depuis longtemps.

Ma délégation appelle à un dialogue constructif et à la négociation entre les parties syriennes, notamment dans le cadre de la Commission constitutionnelle. Nous nous félicitons vivement de l'accord qui vient d'être conclu sur les méthodes de travail, et nous attendons avec intérêt d'autres mesures concrètes et positives dans le cadre des travaux de la Commission constitutionnelle.

Pour appuyer leurs efforts, il importe également de rétablir l'esprit de coopération nécessaire entre tous les interlocuteurs internationaux afin de promouvoir une collaboration véritable en faveur d'un règlement politique. Dans le cadre de ce processus, nous souhaitons réitérer notre plein appui au rôle fédérateur de l'ONU et de l'Envoyé spécial. La proposition de l'Envoyé spécial tendant à la création d'un nouveau format international pourrait représenter un moyen réaliste de sortir de l'impasse actuelle.

Deuxièmement, un règlement politique suppose de créer un environnement propice au dialogue et à la négociation. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de tout acte susceptible de provoquer une nouvelle escalade. Un calme durable est essentiel pour accomplir des progrès sur le volet politique.

La lutte contre les groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité doit se poursuivre. Dans le même temps, ces efforts doivent être bien coordonnés afin de garantir le respect du droit international, notamment le droit humanitaire, et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Enfin et surtout, ma délégation tient à souligner l'importance que revêt l'unité de la communauté internationale pour venir en aide à la Syrie. Les efforts visant à parvenir à une paix durable et à renforcer la résilience du peuple syrien doivent systématiquement bénéficier d'un appui inlassable et uni de notre part. Nous préconisons donc la poursuite de l'assistance au peuple syrien dans tous les domaines et par tous les moyens possibles afin de faciliter le règlement politique de la crise et de contribuer à remédier aux conditions de vie catastrophiques de la population.

M. De la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et M^{me} Mhaissen de leurs exposés. Je salue également la présence des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie à la présente séance.

Je vais axer mon intervention sur trois points, à savoir le processus politique, le cessez-le-feu et les droits de l'homme.

Le Mexique salue les efforts constants que déploie l'Envoyé spécial pour encourager la transition politique. Nous nous félicitons de sa récente visite à Damas, et nous le remercions d'avoir convoqué la sixième réunion du groupe restreint de la Commission constitutionnelle. Nous demandons instamment aux parties de s'impliquer

de manière constructive dans le processus politique facilité par l'ONU, et ce afin de faire avancer la transition politique absolument nécessaire. Nous demandons également de nouveau que l'on continue d'encourager la participation des représentants de la société civile pour promouvoir et appuyer un processus politique vaste et inclusif garantissant la participation pleine, égale et véritable des femmes, des jeunes et des minorités, qui réponde également aux aspirations légitimes du peuple syrien.

Deuxièmement, en dépit du gel relatif des hostilités, la violence se poursuit. Les situations à Edleb, dans le nord-ouest et à Deraa suscitent une vive préoccupation. S'agissant de la situation à Deraa, les violations constantes du droit international humanitaire sont préoccupantes. Le Mexique condamne les tactiques de siège utilisées contre la population civile. Nous avons pris acte de la trêve mentionnée par l'Envoyé spécial, dont nous espérons qu'elle durera. Faute d'un cessez-le-feu national durable, les besoins humanitaires continueront d'augmenter.

Plus de 13 millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'aide humanitaire. Il est évident que les conditions ne sont pas réunies pour un retour volontaire, sûr et digne des réfugiés. Nous saluons les efforts des pays qui ont accueilli des réfugiés syriens au cours de la décennie écoulée.

Enfin, nous nous faisons l'écho des appels demandant que les prisonniers soient libérés et que la lumière soit faite sur le sort des personnes portées disparues. Il faut autoriser l'accès des organismes humanitaires et des organisations de défense des droits de l'homme aux centres de détention.

En ce qui concerne le dernier rapport en date de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie, il fait état de la poursuite des violations des droits de l'homme. Nous exhortons tous les États à coopérer avec le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, et nous réitérons l'appel lancé au Conseil de sécurité par le Secrétaire général afin que celui-ci renvoie la situation en Syrie à la Cour pénale internationale.

Pour terminer, j'estime qu'il est temps que la communauté internationale adopte et appuie de nouvelles approches susceptibles de favoriser une transition politique véritable et qu'il faut parvenir à un accord de paix durable.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Mhaissen de leurs exposés.

Nous nous joignons aux autres orateurs pour saluer l'annonce par M. Pedersen de la tenue d'un sixième cycle de pourparlers de la Commission constitutionnelle à Genève mi-octobre. Nous saluons les efforts persistants déployés par M. Pedersen pour parvenir à un accord sur la poursuite du dialogue. Comme l'a clairement expliqué M. Pedersen, la prochaine réunion doit être différente de celles qui l'ont précédée. De la même manière que l'ONU s'emploie à faciliter un processus politique pour la mise en œuvre de sa partie de la résolution 2254 (2015), il revient aux parties syriennes d'assumer la responsabilité de leur partie de cette résolution. Il est temps que le régime cesse de retarder artificiellement le processus et que des progrès véritables soient réalisés vers l'adoption d'une nouvelle constitution, comme l'envisage la résolution 2254 (2015).

La résolution 2254 (2015) reconnaît explicitement le lien existant entre le processus politique et un cessez-le-feu national. Nous demeurons donc profondément préoccupés par l'escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie, qui a récemment provoqué la mort de civils et de travailleurs humanitaires, notamment à la suite du bombardement intensif de zones résidentielles, et la destruction d'installations médicales. Nous espérons que la prochaine réunion entre la Turquie et la Russie à Sochi mènera à la pleine application de l'accord de cessez-le-feu du 5 mars 2020.

Nous restons également préoccupés par le risque d'une reprise du conflit dans le reste de la Syrie. Les récentes hostilités à Deraa en sont un rappel. Nous nous félicitons du cessez-le-feu récent déclaré dans cette ville, mais il doit, au même titre que le cessez-le-feu à Edleb, entrer dans le cadre d'un cessez-le-feu national conclu parallèlement aux pourparlers politiques à venir qui se tiendront en application de la résolution 2254 (2015).

Tant que le processus politique n'avancera pas et qu'un cessez-le-feu national ne sera pas en place, le peuple syrien continuera de souffrir et des millions de personnes déplacées ne pourront rentrer chez elles. À cet égard, nous prenons note du dernier rapport de la Commission d'enquête, qui recense les atrocités, les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et les atteintes à ces droits qui continuent d'être commises en Syrie à ce jour, notamment l'emploi aveugle d'armes, les assassinats

ciblés, les détentions arbitraires et au secret, la torture et le déni d'accès humanitaire, que M^{me} Mhaissen a décrits avec tant d'éloquence.

Nous exhortons les parties syriennes, notamment le régime, à s'engager à honorer leurs obligations et à instaurer un cessez-le-feu à l'échelon national, et à saisir à deux mains cette occasion de faire des progrès. Elles peuvent compter sur l'appui de la communauté internationale.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais moi aussi remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen, ainsi que M^{me} Rouba Mhaissen, fondatrice et Directrice de l'organisation Sawa for Development and Aid, de leurs exposés. Je salue la participation des représentants de la Syrie, de la Turquie et de l'Iran à la présente séance.

La Tunisie suit avec préoccupation l'évolution de la situation sur le terrain en Syrie compte tenu de l'augmentation du niveau de violence, de tensions et d'escalade ces derniers jours dans plusieurs régions du pays. Cette situation pose des défis importants sur le plan humanitaire et de la sécurité et sape les efforts internationaux visant à atténuer la crise et à contenir la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous réaffirmons l'importance d'un retour rapide à la stabilité en Syrie grâce à des efforts en faveur de la désescalade et visant à rétablir le calme et à protéger les civils à tout moment, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme, en vue d'instaurer un cessez-le-feu global et durable en Syrie. Nous attendons avec intérêt les efforts que déploiera l'Envoyé spécial pour parvenir à la désescalade.

Nous voudrions rappeler une fois de plus que les accords et les arrangements en vigueur en Syrie, même s'ils sont importants, ne sont que des solutions à court terme. Ils n'abordent pas concrètement la question de la neutralisation des organisations désignées comme groupes terroristes de manière à éliminer les sanctuaires qu'elles ont créés dans certaines régions du pays, en vue de parvenir à une solution politique durable et d'établir la stabilité en Syrie et dans la région.

Nous sommes également favorables à toute mesure qui permettrait de sortir de l'impasse politique actuelle, notamment la tenue prochaine à Genève du sixième cycle des travaux de la Commission constitutionnelle syrienne, sous l'égide de l'Envoyé spécial. Dans ce contexte, nous espérons que tous les efforts internationaux contribueront à faire avancer le processus constitutionnel et le processus politique dans son ensemble.

Il va sans dire qu'un environnement sûr et stable en Syrie et le renforcement des mesures de confiance sont de nature à créer des conditions favorables à cette fin, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2254 (2015) et 2585 (2021). Il faut s'attaquer aux problèmes actuels interdépendants, notamment les questions liées à l'instauration d'un cessez-le-feu global et permanent, au retour en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés et des déplacés, à la promotion du relèvement de la Syrie et du peuple syrien, à l'atténuation des conséquences de la pandémie de COVID-19, à la lutte contre les cellules terroristes dans le pays et à la gestion du dossier concernant les détenus.

Nous voudrions également souligner que pour parvenir à une vision commune du règlement de la crise syrienne, il faudra rechercher des points communs entre les parties syriennes de manière à donner la priorité à l'intérêt supérieur du peuple syrien. Pour ce faire, une vision commune et l'appui des parties concernées et du Conseil de sécurité sont essentiels.

Pour terminer, nous réitérons la position ferme de la Tunisie, à savoir que la fin de la crise syrienne passe par un règlement politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous l'égide de l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015), de manière à préserver l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie et en vue de rétablir la sécurité et la stabilité dans ce pays.

M. Aougi (Niger) : Je remercie M. Pederson et M^{me} Rouba Mhaissen pour leurs présentations. Je salue la présence des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie à cette séance.

Il est regrettable qu'après tant de pertes en vies humaines et l'immensité de la destruction causée par une décennie de conflit, les acteurs politiques syriens n'arrivent pas à poser de vrais jalons d'un processus de sortie de crise. Il est donc urgent de remettre le processus politique sur la bonne voie, conformément à la résolution 2254 (2015).

Sur le plan sécuritaire, le Niger reste préoccupé par la poursuite des hostilités dans des zones habitées par des civils, notamment dans le sud et dans le nord-ouest. Nous saluons le cessez-le-feu entre l'opposition armée et les forces gouvernementales, négocié sous les auspices de la Russie dans la ville de Deraa. C'est un développement positif qui a permis à la population de la ville d'avoir un répit et à beaucoup de familles de regagner leurs foyers.

Ma délégation appelle les parties à un cessez-le-feu général dans le pays, comme demandé par le Secrétaire général et son envoyé spécial, condition sine qua none pour réaliser des progrès tangibles dans la résolution de la crise en Syrie. Toutefois, la Syrie, dans l'exercice de sa souveraineté, doit poursuivre sans relâche la lutte contre le terrorisme, et toute tentative de remise en cause de sa souveraineté et de son intégrité territoriale est inacceptable.

Ma délégation réitère sa préoccupation quant au sort réservé à de nombreux détenus, par les deux camps. Nous invitons les parties à faire des gestes pour renforcer la confiance mutuelle, notamment en procédant à des libérations massives et unilatérales des détenus, et en donnant des éclaircissements aux familles sur les personnes disparues. Cela contribuera à décriper la situation et à renforcer la confiance entre les parties, et partant, à permettre d'obtenir des progrès que nous attendons tous dans le volet politique.

Nous nous félicitons de la réunion de la Commission constitutionnelle prévue en octobre. Le Niger lance à cet effet un appel à toutes les parties prenantes, afin qu'elles fassent montre de flexibilité pour faire avancer le processus politique. Comme nous l'avons toujours dit, seul un dialogue inclusif mené par les Syriens et reflétant la volonté du peuple syrien permettra de trouver une solution pacifique et à long terme au conflit.

Aussi, nous nous réjouissons de la réunion du Comité consultatif des femmes syriennes, qui se tiendra à Helsinki. Le Niger salue la contribution admirable du Comité consultatif et de toutes les femmes syriennes, qui jouent un rôle de premier plan.

En conclusion, ma délégation reste convaincue que les progrès dans les travaux de la Commission constitutionnelle et la cessation des hostilités doivent aller de pair avec les autres aspects de la crise, comme la fin des ingérences extérieures, le soutien apporté aux groupes armés, le pillage des ressources syriennes, entre autres. La souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées par tous.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Mhaissen de leurs exposés détaillés.

Au moins 500 000 personnes ont perdu la vie au cours du conflit syrien qui dure depuis 10 ans. Malgré le calme relatif qui règne actuellement, des opérations militaires se poursuivent dans de nombreuses régions du pays. Parvenir à un cessez-le-feu à l'échelon national et garantir un accès humanitaire sans entrave restent une priorité.

En plus de la violence, les difficultés économiques mettent également en péril les moyens de subsistance du peuple syrien. Je remercie M^{me} Mhaissen de ses observations éclairantes, qui nous ont permis de mieux comprendre ces problèmes qui s'aggravent mutuellement. Des problèmes se posent dans deux domaines principaux.

Premièrement, les difficultés économiques que connaît la région dans son ensemble, notamment le Liban voisin, ont de graves répercussions sur la Syrie. En outre, les sanctions internationales ciblées jouent un rôle insignifiant, comme l'a indiqué le régime syrien à plusieurs reprises.

Deuxièmement, la crise économique est le résultat de facteurs internes. La corruption endémique, le règne des seigneurs de la guerre et l'absence de bonne gouvernance entravent toute possibilité de progrès en termes de redressement. L'absence d'avancées réelles vers une solution crédible se ressent également dans le processus politique. La Commission constitutionnelle est en veilleuse. Nous nous félicitons toutefois de la tenue prochaine du sixième cycle de négociations à Genève. Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour servir de médiateur entre les différents points de vue.

Enfin, sans justice pour les victimes, il n'y aura pas de paix réelle en Syrie. Le témoignage de M^{me} Mhaissen aujourd'hui nous l'a confirmé. Le Conseil de sécurité doit prendre des mesures décisives contre les violations généralisées et systématiques du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire en Syrie.

L'Estonie et l'Union européenne appellent à la création d'un mécanisme international pour retrouver les personnes portées disparues ou leurs dépouilles. Il y a déjà de nombreuses initiatives qui recueillent, systématisent et conservent les preuves de ces crimes depuis le tout début du conflit. Des mécanismes d'enquête tels que le Mécanisme international, impartial et indépendant, la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne créée par le Conseil des droits de l'homme, qui fait rapport à l'Assemblée générale, et la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques peuvent tous être utilisés pour renforcer l'application du principe de responsabilité. Une solution politique durable et crédible, conforme à la résolution 2254 (2015), ne pourra être trouvée que si nous mettons fin à l'impunité une bonne fois pour toutes.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen et M^{me} Rouba Mhaissen de leurs exposés sur la situation politique en Syrie. Je salue également la présence des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie dans la salle ce matin.

Chaque mois, les Syriens se tournent vers le Conseil de sécurité lors de l'examen de la situation dans leur pays, dans l'espoir que quelque chose de positif en ressortira, quelque chose qui contribuera à améliorer leur situation. Nous sommes convaincus que ce n'est qu'en travaillant ensemble, comme nous l'avons fait pour l'adoption de la résolution 2585 (2021), que le Conseil pourra dégager le consensus tant souhaité pour parvenir à une solution politique, dirigée et prise en mains par les Syriens, à ce conflit qui dure depuis une décennie.

Le Kenya salue les progrès découlant du voyage de l'Envoyé spécial à Damas au début du mois, notant qu'après une impasse prolongée, la Commission constitutionnelle va maintenant reprendre ses travaux le 18 octobre dans le cadre d'un sixième cycle de réunions. Nous félicitons les parties de cette décision si importante. Nous espérons qu'elle permettra de prendre les mesures politiques tant souhaitées en vue d'une solution qui ramènera la paix, la sécurité et la stabilité dont le pays a cruellement besoin, par le biais d'une nouvelle Constitution, comme le prévoit la résolution 2254 (2015).

Le Kenya appelle les parties à saisir cette occasion, à travailler de manière constructive et à démontrer leur attachement aux millions de Syriens qui comptent sur leur leadership pour un avenir meilleur. Nous nous félicitons du dialogue étroit que l'Envoyé spécial continue de mener avec la société civile et le Comité consultatif des femmes syriennes. Nous nous réjouissons en particulier de la réunion de ce comité à Helsinki du 26 septembre au 1^{er} octobre, et l'encourageons à poursuivre ses travaux afin de faire entendre les voix des femmes syriennes dans toute leur diversité.

La situation en matière de sécurité reste caractérisée par une flambée des violences, des assassinats ciblés, des attaques terroristes, des bombardements et des frappes aériennes dans certaines régions du nord-est et du nord-ouest du pays ainsi que dans le sud, plus particulièrement à Deraa. Les attaques barbares contre les civils et les travailleurs humanitaires perpétrées par Daech et d'autres groupes armés sont odieuses et alarmantes. À cet égard, le Kenya réaffirme, premièrement, qu'il est de plus en plus important que les parties respectent le cessez-le-feu à l'échelle nationale et veillent

à ce qu'il tienne. Deuxièmement, les parties doivent s'engager à mener à nouveau une action unifiée contre les groupes terroristes, notamment en faisant répondre de leurs actes les responsables de crimes odieux, conformément au droit international humanitaire et aux résolutions applicables de l'ONU. Troisièmement, toutes les parties, y compris les armées étrangères, doivent faire preuve de la plus grande retenue et s'abstenir de tout acte susceptible de mettre en péril la sûreté et la sécurité de la population et du pays.

Pour terminer, le Kenya salue et appuie les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour faciliter le processus politique syrien, qui doit continuer d'être dirigé et pris en mains par les Syriens en tenant compte des aspirations collectives du peuple syrien.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Irlande.

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé et lui exprime la profonde reconnaissance de mon pays, l'Irlande, pour ses efforts constants et inlassables. Je tiens également à remercier sincèrement M^{me} Rouba Mhaissen de son intervention impressionnante de ce matin. Sa voix et, à travers elle, celle des innombrables communautés touchées et déplacées par le conflit tragique en Syrie sont exactement ce que le Conseil de sécurité doit entendre. Sa présence aujourd'hui compte, et je tiens à la remercier.

Malheureusement, bien sûr, nous nous réunissons à nouveau sur fond de progrès politiques extrêmement limités. Pour des millions de personnes vulnérables, cela signifie un autre mois de conflit, un autre mois de souffrance et de perte, et un autre mois sans espoir. Nous renouvelons notre appel au Gouvernement syrien pour qu'il coopère de manière constructive avec l'ONU et collabore pleinement et de bonne foi avec l'Envoyé spécial.

Le prochain cycle de négociations de la Commission constitutionnelle est une évolution qu'il convient de saluer. Il s'agit d'une occasion rare de réaliser de réels progrès. J'exhorte toutes les parties à saisir cette occasion. Pour dire les choses autrement, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer cette chance.

Nos intervenants d'aujourd'hui ont mis en évidence le fait que la paix et la stabilité restent des rêves lointains pour le peuple syrien. Nous savons qu'il y a des opinions divergentes autour de cette table sur la façon de régler ce problème. Mais soyons clairs : lorsque nous sommes divisés dans cette salle, ce sont presque toujours les personnes vulnérables qui en subissent les conséquences.

Comme l'a indiqué la Haute-Commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, la semaine dernière, une décennie de conflit a déjà causé plus de 350 000 décès identifiables. C'est inadmissible et cela ne peut pas continuer. Une solution politique globale conforme à la résolution 2254 (2015) est plus urgente que jamais. Pour y parvenir, il est fondamental de s'attaquer aux causes profondes du conflit et à la situation critique des réfugiés et des personnes déplacées.

En Irlande, nous savons qu'une paix inclusive est une paix durable. Il est essentiel que les femmes syriennes, représentant tous les milieux, participent pleinement, de façon effective et sur un pied d'égalité à tous les niveaux du processus politique. Nous tous dans cette salle savons que les femmes et les filles syriennes ont été touchées de manière disproportionnée par cette guerre dévastatrice qui dure depuis 10 ans. Elles ont été victimes d'effroyables violences sexuelles et fondées sur le genre ainsi que de mariages précoces et forcés. Beaucoup ont connu l'insécurité alimentaire et n'ont pas accès à l'éducation et aux soins de santé.

Malgré ces difficultés, les femmes syriennes, comme l'a si bien décrit M^{me} Mhaissen, gardent foi en l'avenir de la Syrie et jouent un rôle essentiel dans le renforcement des compétences et le règlement du conflit. En d'autres termes, leur véritable participation que certains d'entre nous feignent souvent d'appeler de leurs vœux dans cette salle, est une réalité bien réelle et est essentielle pour parvenir à une paix durable.

Nous sommes profondément préoccupés par les rapports faisant état d'un ciblage explicite des réfugiés retournant en Syrie. Malheureusement, le fait est que la Syrie n'offre pas encore un environnement sûr et stable pour un retour durable et dans la dignité des réfugiés. Je tiens à souligner que tous les retours doivent se faire dans de bonnes conditions de sécurité, sur la base du volontariat et dans la dignité.

À l'heure où nous parlons, des dizaines de milliers de Syriens attendent désespérément des nouvelles de leurs proches disparus. Des dizaines de milliers d'autres personnes, dont des femmes et des enfants, sont toujours illégalement privées de leur liberté. J'appelle de nouveau les autorités syriennes et les autres parties à libérer les détenus et les personnes enlevées en nombre significatif.

Le cessez-le-feu instauré dans la ville de Deraa au début du mois a constitué une évolution positive. Nous restons toutefois préoccupés par sa fragilité ainsi que par l'impact durable des combats qui ont eu lieu.

L'escalade inquiétante de la violence dans le nord-ouest de la Syrie se poursuit au moment où la maladie à coronavirus 2019 est en progression. Nous continuons à recevoir des rapports faisant état d'attaques indiscriminées contre des civils et des biens de caractère civil. Ceci reste tout à fait inacceptable.

Enfin, je tiens à réitérer l'appel lancé depuis longtemps par l'Irlande en faveur d'un cessez-le-feu national en Syrie.

Une fois de plus, nous disons sincèrement que c'est à nous tous, ici au Conseil, qu'il incombe de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir les efforts de l'Envoyé spécial et pour œuvrer à empêcher de nouvelles destructions et pertes en Syrie. Il est maintenant temps d'agir. Le peuple syrien a attendu trop longtemps et a trop souffert.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Sabbagh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Le Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne, dans l'allocution qu'il a prononcée hier devant l'Assemblée générale (voir A/76/PV.16), a indiqué que le Gouvernement syrien a toujours été ouvert à toutes les initiatives ou efforts politiques sincères et impartiaux visant à l'aider à mettre fin à la crise qui vise l'État et le peuple syriens, malgré les obstacles placés par les pays qui n'ont aucun intérêt dans ces efforts continus pour parvenir à la stabilité en Syrie tout en maintenant nos piliers nationaux.

Le Gouvernement syrien a facilité le lancement des travaux de la Commission constitutionnelle en contribuant à la conclusion d'un accord sur la formation et le règlement intérieur de la Commission. Le Gouvernement a également souligné que le processus devait être dirigé et contrôlé par la Syrie, sans aucune intervention étrangère ni tentative d'imposer des délais artificiels ou des conclusions anticipées aux travaux de la Commission, étant donné que la Constitution et tout ce qui s'y rapporte est une affaire syrienne qui doit être déterminée par les Syriens eux-mêmes, conformément au principe de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. C'est un principe établi qui est réaffirmé par toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la situation dans mon pays.

Le Gouvernement syrien continue de coopérer avec l'Envoyé spécial, M. Pedersen, et nous avons salué sa visite à Damas les 11 et 12 septembre, où il a mené des discussions constructives. Nous nous félicitons également de ce que M. Pedersen a indiqué dans son exposé son intention de lancer des invitations à la sixième session de la Commission constitutionnelle, qui se tiendra à Genève en octobre.

Nous réaffirmons la nécessité pour l'Envoyé spécial de conserver son rôle de facilitateur et de transmettre ce qu'il voit d'une manière impartiale, neutre et objective.

Les récents règlements et la réconciliation dans la province de Deraa prouvent une fois de plus que le Gouvernement syrien est désireux de rétablir la sécurité et la stabilité dans toutes les régions du pays tout en assurant la sécurité de ses citoyens et en mettant fin à l'effusion de sang d'innocents. La patience et la sagesse des dirigeants syriens, ainsi que les efforts de nos amis russes, ont permis de parvenir à un accord visant à rétablir la stabilité dans les zones qui ont connu des tensions récemment à Deraa et dans sa zone rurale, dans le sud-ouest de la Syrie. Cela a également permis aux résidents de rentrer chez eux en toute sécurité et en toute tranquillité.

Le rôle du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales a été utilisé par certains pour s'ingérer dans les affaires de mon pays et pour y perturber la sécurité et la stabilité au cours des dix dernières années. Nous devons donc prendre la parole pour dénoncer ces pratiques et appeler ces pays à mettre fin à ce comportement perturbateur et à tirer les leçons de leurs guerres ratées et insensées des années passées.

La guerre qui nous est imposée par des gouvernements connus de tous, par des moyens divers et variés, a coûté la vie à un grand nombre de personnes. Cette guerre a sapé les réalisations d'une civilisation ancienne et a conduit à la perte des gains de développement importants réalisés par le peuple syrien au cours de nombreuses décennies. Il est grand temps de mettre un terme à cette guerre et de mettre fin à la présence militaire étrangère illégitime sur les territoires syriens, notamment les forces militaires américaines dans le nord-est et les forces militaires turques dans le nord-ouest. Elles doivent se retirer complètement. Nous demandons la levée immédiate, sans aucune condition préalable, des mesures coercitives unilatérales imposées par les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, ainsi que le soutien aux efforts de l'État syrien et de ses alliés pour combattre le terrorisme, rétablir la sécurité et la stabilité, et reconstruire et réhabiliter les infrastructures endommagées.

Les projets de redressement et le soutien à la résilience pour tous les secteurs doivent commencer rapidement, en particulier pour ceux de l'eau, de l'énergie, de l'éducation, des soins de santé et autres, afin de fournir des services de base au peuple syrien et d'améliorer ses conditions de vie et sa situation humanitaire, en plus de faciliter le retour en toute sécurité et dans la dignité des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs foyers.

Pour atteindre cet objectif, toutes les parties syriennes concernées intensifient leurs efforts afin de faciliter ce retour volontaire et de garantir la satisfaction des besoins fondamentaux des rapatriés. À cette fin, nous avons pris de nombreuses mesures et émis plusieurs décrets.

Il est regrettable que les efforts de l'État syrien et des pays amis se heurtent aux tentatives de certains d'exploiter les souffrances du peuple syrien et d'en tirer parti pour atteindre des objectifs qui sont loin d'être des objectifs humanitaires et qui ne servent pas les intérêts du peuple syrien, notamment en s'appuyant sur les rapports de comités qui ont prouvé à maintes reprises qu'ils sont des mécanismes politisés et que leur travail n'est pas professionnel, objectif ou crédible. Leur principal objectif est de publier des rapports qui permettront à certains pays hostiles de diffamer l'image de la Syrie.

Je dois également faire référence aux pratiques agressives et destructrices menées par le régime turc sur les territoires syriens par son soutien au terrorisme et par les tueries, les destructions, la turquification et le pillage des richesses syriennes. Il se sert même de l'eau comme d'un instrument au service de ses jeux politiques et comme d'une arme contre des millions de citoyens syriens, pour obtenir des gains politiques et régionaux, au mépris total des principes du droit international, du droit international humanitaire et des instruments et accords internationaux et bilatéraux, ainsi que du principe de bon voisinage.

Mon pays renouvelle son appel au Conseil de sécurité et au Secrétariat pour qu'ils assument leurs responsabilités et mettent fin aux crimes de l'occupation turque et à la présence de ses forces armées sur les territoires de la République arabe syrienne.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Avant tout, je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé. Je tiens également à remercier M^{me} Rouba Mhaissen d'avoir souligné le rôle crucial que jouent les femmes

syriennes dans les efforts visant à trouver une solution politique durable au conflit. La perspective des communautés syriennes sur les faits nouveaux survenus récemment doit être prise en considération et nous accueillons favorablement l'éclairage de M^{me} Mhaissen. Le Conseil de sécurité doit amplifier la voix du peuple syrien dans cette salle.

Le bain de sang dure depuis 10 ans maintenant, et nous ne pouvons tout simplement pas perdre un jour de plus pour mettre fin à ce conflit. Il nous faut dès à présent prendre des mesures urgentes pour insuffler une dynamique favorable à une solution politique durable et crédible. Nous disposons des outils idoines pour parvenir à une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015).

La Commission constitutionnelle est le seul mécanisme en place dans le cadre du processus politique. Nous nous félicitons d'apprendre que les efforts intenses déployés par M. Pedersen ces derniers mois portent enfin des fruits. Malgré un long retard, les parties syriennes se sont mises d'accord sur la méthodologie du sixième cycle de réunions de la Commission constitutionnelle. Il est temps maintenant de passer à la vitesse supérieure. Nous ne pouvons pas nous permettre de voir la même chose se produire encore et toujours à Genève. Il est temps que la Commission constitutionnelle s'acquitte concrètement de son mandat principal. Il est temps de faire de véritables progrès sur le fond.

L'heure n'est plus à reproduire les mêmes démarches, à user de tactiques dilatoires ou à se rejeter la faute les uns sur les autres. Il faut absolument que le mandat et les principales règles de fonctionnement de la Commission soient pleinement respectés. La Turquie prend activement part aux efforts pour garantir que le sixième cycle se déroule dans un esprit constructif et suive une méthodologie axée sur les résultats. Nous sommes convaincus que l'opposition maintiendra son approche positive, comme lors des cycles précédents. Aujourd'hui, nous appelons de nouveau toutes les parties à adopter la même attitude constructive vis-à-vis de la Commission constitutionnelle. Des échanges véritables sont nécessaires pour que nous puissions enfin progresser sur la piste politique.

Tandis que le volet politique évolue positivement, nous sommes consternés par la détérioration persistante de la situation sur le terrain. L'intensification de la violence à Edleb est une source de vive préoccupation. Depuis le début du mois, les violations du cessez-le-feu commises par le régime et ses soutiens ont atteint des niveaux alarmants. Rien qu'en septembre, plus de 185 attaques ont été recensées. En raison de l'augmentation récente de la violence, 22 000 personnes supplémentaires sont désormais déplacées.

La poursuite des violations du cessez-le-feu risque non seulement de déclencher une nouvelle vague de migration, mais aussi de compromettre les perspectives de mettre fin au conflit par un règlement politique. Cette dangereuse escalade jette également une ombre sur le compromis obtenu concernant le mécanisme humanitaire transfrontière en juillet, et ternit la bonne volonté affichée dans ce processus.

Ces attaques se sont poursuivies sans relâche au cours du week-end dernier. C'est tout simplement inacceptable. Les attaques qui prennent les civils pour cible doivent cesser immédiatement. La protection des civils n'est pas négociable. Le régime et ses soutiens doivent pleinement respecter le cessez-le-feu. C'est le moins qu'ils puissent faire s'ils veulent avoir la moindre crédibilité dans le processus.

L'augmentation du nombre de violations du cessez-le-feu n'est pas le seul fait nouveau déstabilisant sur le terrain. Le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple (PKK/YPG) continue de faire peser une lourde menace sur la sécurité de la Syrie. Cette organisation terroriste et son émanation, les Forces démocratiques syriennes, ne relâchent pas leurs attaques contre les civils. Rien que cette année, ils ont tué au moins 118 civils. Pourtant, la communauté internationale reste silencieuse face à ces crimes contre l'humanité, qui sont également recensés par la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne.

La semaine dernière, des Kurdes et des Arabes syriens ont manifesté pacifiquement contre la hausse des prix dans les zones contrôlées de fait par le PKK/YPG. Or ces forces dites démocratiques ont réprimé les manifestations des Syriens qui exerçaient leur droit démocratique de manifester. C'est ce même groupe terroriste qui attaque et empêche les Yézidis syriens en Iraq et les Kurdes syriens de regagner leurs foyers en Syrie. Quand mettra-t-on fin à cette hypocrisie ? Combien de temps encore le Conseil va-t-il faire comme si cet énorme problème n'existait pas ? Quand l'attaque du PKK/YPG contre l'hôpital Chifa, soutenu par les Nations Unies, dans la ville d'Afrin, fera-t-elle l'objet d'une enquête de l'ONU ? Nous ne cautionnerons jamais le fait que combattre Daech puisse justifier d'appuyer le terrorisme. La Turquie entend poursuivre sa lutte résolue contre toutes les organisations terroristes, y compris Daech et le PKK/YPG.

Une fois de plus, l'orateur précédent a empoisonné la présente séance de ses mensonges fabriqués de toutes pièces. Je ne lui ferai pas l'honneur d'une réponse.

Le régime a beau tenter de détourner l'attention de la communauté internationale de ses crimes odieux, il n'y parviendra jamais. Tandis que le régime s'accroche à ses illusions, la Turquie continuera de remédier aux souffrances du peuple syrien. Nous persévérons jusqu'à ce que la paix et la stabilité soient rétablies en Syrie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Takht Ravanchi (Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, de sa contribution. Grâce à ses efforts et à la coopération du Gouvernement syrien, la prochaine réunion de la Commission constitutionnelle devrait avoir lieu prochainement. C'est là un fait nouveau encourageant.

Nous réaffirmons notre appui aux efforts de l'Envoyé spécial et à la mobilisation constructive du Gouvernement syrien pour faciliter le travail de la Commission. Nous invitons les coprésidents de la Commission à engager un dialogue constructif et à travailler dans un esprit empreint de souplesse et de compromis.

La Commission doit poursuivre ses travaux sans aucune interférence ou pression extérieure. Imposer une date butoir artificielle pour sa conclusion ou une quelconque autre condition ou exigence de cette nature aura une incidence négative sur les travaux de la Commission. Il faut veiller à ce que ce processus politique soit véritablement dirigé et pris en main par les Syriens, et facilité par l'ONU.

Parallèlement aux travaux de la Commission, de sérieux efforts doivent également être faits dans d'autres domaines.

En tout premier lieu, l'occupation de certains pans de la Syrie par des forces étrangères doit prendre fin. En conséquence, toutes les forces étrangères qui n'ont pas été invitées doivent quitter le pays sans condition ni délai.

Il est tout aussi important que le Conseil de sécurité se montre à la hauteur de sa responsabilité et contraigne le régime israélien à mettre fin immédiatement à ses actes d'agression contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Ces pratiques aventuristes, que nous condamnons avec la plus grande fermeté, constituent une violation flagrante du droit international et menacent la paix et la sécurité régionales et internationales.

En outre, la lutte contre tous les groupes terroristes doit se poursuivre sans relâche car leur présence et leurs activités criminelles menacent la sécurité et l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que la paix et la sécurité de la région. Nous rejetons les activités séparatistes ou les velléités d'autonomie illégitime en Syrie et condamnons tous les efforts visant à les soutenir. La souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être pleinement respectées par tous.

De même, la reconstruction du pays et le retour des réfugiés et des déplacés doivent aller de pair avec le processus politique. Ils sont interconnectés, mutuellement inclusifs et se renforcent réciproquement. Il faut pour cela dépolitiser l'aide humanitaire et le retour des réfugiés et des déplacés, car la politisation de ces questions ne fait que prolonger aussi bien la crise que les difficultés du peuple syrien, qui souffre déjà péniblement de plus de 10 années de conflit.

Dans ce contexte, nous rappelons la résolution 2585 (2021), au paragraphe 3 de laquelle le Conseil de sécurité demande instamment à tous les États Membres « d'adopter des mesures concrètes pour satisfaire les besoins urgents du peuple syrien ». Cette référence à des

« mesures concrètes » dans la résolution vise notamment la suppression des sanctions unilatérales. La résolution 2585 (2021) étant le résultat d'un compromis, y compris de la part des principaux pays imposant ces sanctions, nous les exhortons à honorer leurs promesses, à prendre au sérieux leurs obligations au titre de cette résolution et à lever, immédiatement et intégralement, toutes les sanctions illégales imposées contre la Syrie, lesquelles font partie des principales causes de la situation humanitaire que connaît actuellement le pays.

Nous réaffirmons notre position de principe selon laquelle la crise syrienne doit être réglée pacifiquement et conformément aux principes du droit international, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, la non-intervention et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures ou extérieures et le règlement pacifique des différends internationaux.

Enfin, je renouvelle le soutien de la République islamique d'Iran au peuple et au Gouvernement syriens dans leurs efforts pour restaurer l'unité et l'intégrité territoriale de leur pays.

La séance est levée à 11 h 50.